

### Compte rendu du CSAL 1 bis du 3/04/2026



#### **Ce comité avait pour ordre du jour la situation des emplois**

Pour l'ensemble de la DGFIP, le projet de loi de finances prévoit la **suppression de 550 emplois**. Ce nombre est très inférieur à ceux que nous avons connus certaines années (850 en 2023, 1506 en 2022) mais est au même niveau que celui de 2025 (550).

La DDFiP 94 va supporter un peu moins de 4 % de cette imputation, soit 18 emplois supprimés après attribution de la marche du délégué.

**Il ne s'agit pas de suppressions sèches**, aucun agent ne perdant son emploi, mais une suppression des postes vacants dans les services, essentiellement des postes de C.

Les chefs des services concernés seront informés individuellement des suppressions affectant leur structure.

Ces suppressions de postes, même vacants ne sont pas satisfaisantes, car la charge de travail reste importante. **Pour cette raison, l'alliance CFTC-CFDT a lu la liminaire ci-jointe.**

Il est évident que la direction générale, en matière d'emplois, navigue à vue, ce qui ne peut que renforcer l'inquiétude des agents dans cette période où les événements nationaux (inflation, baisse du pouvoir d'achat) et internationaux (Ukraine, Moyen-Orient) ne permettent pas d'envisager l'avenir avec sérénité.

**POINT D ATTENTION : Cela va sans dire, mais ça va toujours mieux en le disant : appel à la civilité et au respect de notre médecin de prévention...**

Alors qu'elle joue un rôle important pour l'amélioration de notre environnement professionnel, de nos conditions de travail, de l'hygiène des locaux et l'adaptation des postes ainsi que des rythmes de travail, des collègues prennent des rendez-vous et.... posent des lapins où arrivent avec beaucoup de retard.

Ce n'est pas correct ni pour elle, ni pour les autres collègues qui avaient besoin de la voir rapidement.

**D'avance, merci pour votre civisme...**